



MONSIEUR LE MAIRE  
DE LA COMMUNE DE MONTRÉSOR  
À :

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 03 DECEMBRE 2025

Compte rendu.

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor le mercredi 03 décembre 2025 à 20h00.

Dates de convocation et d'affichage : 28 novembre 2025.

Nombre de conseillers en exercice : 11.

Présents : 09. Votants : 10.

Quorum : 6. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Membres présents : Mmes BEGUIN BISIAUX SOUVERIN. M.M. ARCHER COURATIN GALLAIS GAULTIER POUIT TOURATIER.

M. Gilles MOUSNY, absent, a donné pouvoir à M. Keith ARCHER.

Secrétaire de séance : Mme Sophie SOUVERIN.

Sauf mention contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité des votants.

### Décisions du Maire.

- Augmentation du loyer mensuel des locaux de la Pie Recyclerie impasse de la Ronde de 356 € à 475 €.
- Maintien en 2026 du montant des loyers des bâtiments du pôle d'économie circulaire 32, Grande Rue.
- Travaux complémentaires impasse de la Couteauderie par l'entreprise CADIEU pour un montant de 1 108, 80 € TTC.
- Aménagement complémentaire de la place de la Mairie par l'entreprise BUSSER&PROVOST avec une prestation à 1 872 € TTC.
- Facturation à la communauté de communes Loches Sud Touraine de l'intégralité des dépenses de fonctionnement liées à l'utilisation par le service jeunesse du local club.
- Végétalisation de la rue de Chemillé avec une prestation d'un montant de 1 398, 34 € TTC de la pépinière CROSNIER.
- Remplacement de la vitre brisée du chargeur par l'entreprise A.E.B. pour un coût de 1 267, 36 € TTC.
- Détermination du droit de place en 2025 du marché du samedi matin pour les commerçants.
- Réfection et isolation intérieures de l'appartement n°6 résidence communale 23, Grande Rue par l'entreprise Couleurs et Matières avec une prestation à 2 142, 70 €.
- Réalisation d'un chemin d'accès depuis la rue du 8 mai vers les Balcons de l'Indrois par l'entreprise Thiessel TMP et fils pour un montant de 840 € TTC.
- Réalisation de 40 totems vélos par M. Maxime CHARRON pour un coût de 1 600 € HT.

- Remplacement du régulateur de la PAC n°2 avec une prestation à 1 051, 18 € TTC de l'entreprise Hervé Thermique.
- Réalisation de 2 plaques de vigne au nom de la commune de Montrésor pour le cépage de la commune de Bathernay, pour un coût de 100 €.

#### Points d'information.

- « Le Français en partage » : partenariat avec l'Alliance française Touraine pour un projet à Montrésor dédié à la Pologne.
- Etude préalable à la restauration des 4 tableaux du cycle de la Passion à la collégiale Saint-Jean Baptiste.
- Départ à la retraite de l'adjoint technique principal.
- Vœux du Maire et du Conseil municipal : remise des distinctions du comité départemental de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif : ils se dérouleront le vendredi 16 janvier 2026 à 18h00.

#### ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du lundi 15 septembre 2025.  
Il est approuvé.

#### Intercommunalité

1. Adhésion au syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) de la communauté de communes autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher.

##### **Délibération.**

Les conseillers approuvent l'adhésion au SIEIL de la communauté de communes autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher.

#### Gestion des bâtiments communaux

2. Mairie : remplacement de la boîte d'inspection sécurité maintenance de l'ascenseur.  
La société de maintenance de l'ascenseur SCHINDLER souhaite remplacer pour des raisons de sécurité la boîte d'inspection. La prestation s'élève à 1 384, 22 € TTC.  
Un devis pour une prestation identique sera demandé auprès d'une autre société.

3. Réhabilitation de la Halle aux Cardeux : point sur le projet, financements, validation de convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine.  
Les travaux de restauration des piliers et de la poutre centrale de la Halle sont estimés à environ 80 000 € TTC. Le permis de construire a été déposé.

##### **Délibération.**

Le Conseil municipal approuve le dépôt de permis de construire et accepte la proposition de partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

4. Remplacement de la PAC au local club.

L'entreprise AEPB et fils présente une proposition à 7 527, 04 € TTC.

Cette question est reportée à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Conseil municipal.

#### Aménagement urbain

5. Appel à projets aux financements d'Etat DETR et DSIL 2026.  
Cette question est reportée à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Conseil municipal.
6. Aménagement de la rue de Chemillé.  
L'entreprise Thiesset TMP et fils a réalisé des travaux complémentaires pour un montant respectif de 5 078, 40 € TTC et 445, 82 € TTC.

**Délibération.**

Les conseillers valident le règlement des deux prestations.

7. Opération façades.
  - Mme Constance MEYER a réhabilité la façade de son habitation au 03, rue Abel Marinier pour un coût de 18 181, 82 € HT.
  - M. Jean-Marc RONDEAU a restauré sa façade 04, rue de Beaumont avec une prestation à 30 294, 50 € HT.

**Délibération.**

Le Conseil municipal attribue une subvention de 3 636 € à Mme MEYER et de 4 000 € à M. RONDEAU.

8. Eclairage public.

**Délibération.**

Le Conseil municipal fixe les horaires d'éclairage public comme suit :

Du 06 janvier au 14 avril : extinction à 21h00.

Du 15 avril au 30 juin : extinction à 22h00.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août – cœur de village : extinction à 00h30 au niveau des secteurs château, collégiale et rue du marché.

Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre : extinction à 22h00.

Du 1<sup>er</sup> octobre au 14 décembre : 21h00.

24 décembre et 31 décembre, extinction à minuit.

Du 15 décembre au 05 janvier : extinction à 22h00.

Allumage tous les jours à 06h30.

9. Modification du règlement du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Montrésor.

La commission locale CLAVAP/SPR s'est réunie le 04 novembre 2025 et a débattu sur les projets d'aménagement à Montrésor. Tout particulièrement sur le projet d'extension de l'entreprise RIBREAU à Montigny, cette société se trouve aujourd'hui bloquée dans son développement en raison des dispositions du règlement du SPR. La commission s'est accordée à autoriser les extensions nouvelles de constructions existantes.

**Délibération.**

Les conseillers approuvent les conclusions de la commission CLAVAP/SPR.

10. Convention de mise à disposition par le GAF terrain de la Maladrerie.

**Délibération.**

Le Conseil municipal approuve la convention de mise à disposition proposée avec le GAF de la Terre de Montrésor pour la parcelle A n°174 directement voisine de la collégiale Saint-Jean Baptiste.

**Accueil de loisirs**

---

11. Approbation du règlement intérieur.

Le règlement intérieur de l'accueil de loisirs est modifié pour intégrer la tarification aux parents en fonction de leur quotient familial.

**Délibération.**

Les conseillers approuvent le règlement intérieur modifié de l'accueil de loisirs.

**12. Avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la CAF Touraine.**

La CAF Touraine propose d'attribuer à la commune de Montrésor un financement complémentaire, dit bonus territoire, à la convention territoriale globale d'un montant de 0,25 € par heure de présence.

**Délibération.**

Le Conseil valide l'avenant à la convention d'objectifs et de financement portant attribution du bonus territoire.

---

## **Vie locale**

**13. Terrecole : acquisition des parts sociales de la SCIC.**

Les communes doivent contribuer au financement de la SCIC portant le projet Terrecole en prenant des parts sociales de la société.

**Délibération.**

Le Conseil municipal décide l'achat de parts sociales de la SCIC porteuse du projet Terrecole.

---

## **Budget**

**14. Approbation de la délibération budgétaire modificative n°3.**

**Délibération.**

Le Conseil municipal approuve la délibération budgétaire modificative n°3.

**15. Mise en place du compte financier unique en 2026.**

A partir de l'exercice budgétaire 2026, le compte de gestion établi par le Percepteur et le compte administratif de la Mairie ne font qu'un : c'est le compte financier unique.

**Délibération.**

Le Conseil accepte la création d'un compte financier unique en 2026.

---

## **Questions diverses**



